

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 11 juillet 2016

Référence
2016-36

Objet de la délibération
Actualisation du plan de financement relatif à l'animation du réseau des Petites Cités de Caractère

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	19	21

Date de la convocation
1 ^{er} juillet 2016

Vote
A l'unanimité
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2016 et le 11 juillet à 18 heures 30 minutes le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Chaumont, siège social du Syndicat.

Présents : Mmes : HENRISSAT Martine, LAVOCAT Marie-Claude, ROSSIGNEUX Yvette, GUILLEMY Christine, RETOURNARD Bernadette.

MM : EMERAUX Stéphan, GILLET Jacky, COSSON Claude, ROY Jean-Yves, VOIRIN Patrice, CLOSS Patrice, BOICHOT Jacky, COGNON Didier, COMBRAY Dominique, LEFEVRE Patrick, MARTINELLI Stéphane, VIARD Patrick, WATREMETZ Jean-Marie, LACROIX Nicolas.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme JOFFROY Marie-France à Nicolas LACROIX, M. MENET Michel à Stéphane MARTINELLI

Excusé(s) : Mme NEDELEC Anne-Marie,
MM: Michel ANDRE, Jonathan HASELVANDER, GUY Bernard, MAILLOT Denis, Pascal BABOUOT.

Actualisation et validation du plan de financement relatif à l'animation du réseau des Petites Cités de Caractère

VU l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2015 portant création du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

VU les statuts dudit Syndicat,

CONSIDERANT l'alinéa 1 de l'article 2 des statuts dudit Syndicat disposant que le Syndicat exerce de plein droit «l'élaboration d'un projet de territoire dans le but de favoriser un développement équilibré et durable du territoire »,

CONSIDERANT que la création du Syndicat au 1^{er} janvier 2016 a entraîné de facto le transfert des compétences du Pays au Syndicat,

CONSIDERANT la convention culturelle régionale triennale 2014-2016 dont l'objectif premier est la valorisation du patrimoine à travers le label « Petites Cités de Caractère ».

SUR PROPOSITION du Président, de solliciter la subvention conformément au plan de financement actualisé ci-dessous, concernant l'animation du réseau des Petites Cités de Caractère:

EPENSES	TTC	HT	RECETTES	
COMMUNICATION <i>(flyers, affiches...)</i>	4 500.00 €	3 750.00 €	LEADER (64%) Conseil régional (16%) SM Pays de Chaumont (20%)	9 707.73 € 2 426.93 € 3 033.67 €
ANIMATION <i>(frais artistiques et intervenants)</i>	7 500.00 €	7 133.33 €		
SENSIBILISATION <i>(visites, animations contées, conférences-balades, ateliers pratiques)</i>	4 500.00 €	4 285.00 €		
TOTAL	16 500.00 €	15 168.33 €	TOTAL	15 168.33€

ET APRES en avoir délibéré ;

Le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité / majorité par vote à main levée

(Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0)

1° D'approuver l'actualisation du plan de financement

2° D'autoriser le Président à solliciter les subventions

Fait et délibéré à l'Hôtel de Ville de Chaumont, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Stéphane MARTINELLI

*Certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de la présente délibération.*

Reçu à la Préfecture
de la Haute-Marne

Le 20 JUIL. 2016

